

BTS Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention (MMCm)



Maintenance (véhicules - matériels - équipements)

| **BTS**

CODE RNCP n° 38577

Certifié par Ministère de l' Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date de publication : 23/01/2024

Fiche formation mise à jour le 15 octobre 2025

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Marcel Barbanceys - Neuvic

Métiers

- Technicien(ne) itinérant(e) d'atelier
- Technicien(ne) diagnostic et maintenance
- Conseiller(ère) technique
- Chef d'équipe
- Conseiller(ère) « hot line » technique/pièces
- Inspecteur(trice) technique/pièces

Objectifs de la formation

Le titulaire de ce BTS sera capable d'effectuer un diagnostic complet, de conduire une intervention, d'assurer la relation avec un client ou partenaire commercial, de participer à l'organisation des activités du service.

Ces activités mobiliseront les compétences suivantes acquises par le titulaire : des compétences techniques en maintenance, des compétences en organisation et en gestion de son activité, des compétences en informatique et en communication.

Le titulaire pourra s'insérer dans des entreprises de taille variable : concessions et entreprises de distribution et de maintenance des matériels, constructeurs de matériels, entreprises de location de matériels, entreprises de services (intervenants spécialisés, sociétés de contrôle...), services d'entretien des entreprises et des collectivités territoriales utilisatrices de ces matériels.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Economie-gestion appliquée

Domaine Professionnel

- Analyse d'un dysfonctionnement
- Réalisation d'un diagnostic
- Organisation et réalisation d'une intervention
- Contribution au fonctionnement d'un service

Poursuite d'études

- Licence professionnelle
- CQP chez les constructeurs, distributeurs

Infos pratiques

Pré-requis

Après un Bac

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap
- Possibilité d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence. (Nous consulter)

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675 h/an en centre de formation).
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)